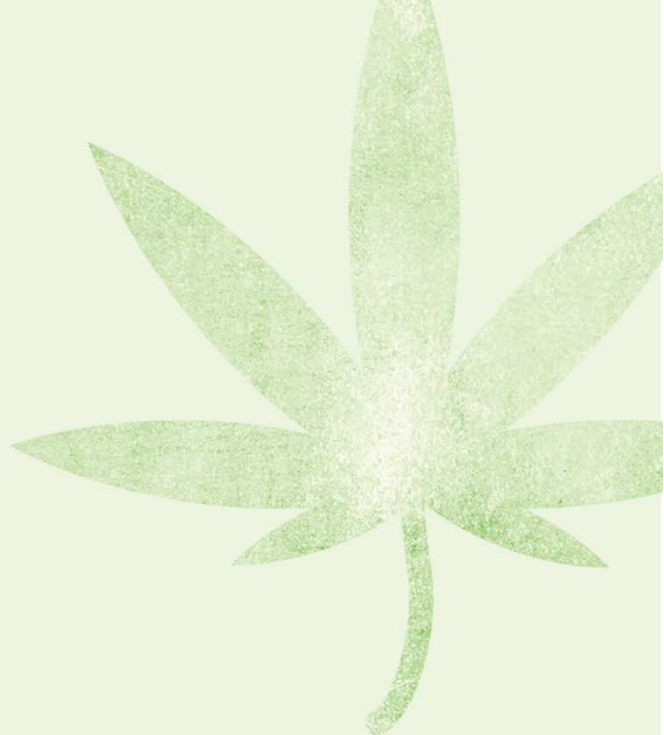


Portrait de la consommation de cannabis à Montréal avant la légalisation, 2018



Portrait de la consommation de cannabis à Montréal avant la légalisation, 2018

est une production de la Direction régionale de santé publique
du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3
514 528-2400

www.ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/
www.santemontreal.qc.ca

Crédits auteurs et collaborateurs

Coordination

Cat Tuong Nguyen
Nathalie Ratté
Marie-Andrée Authier

Collaboration

Marie-Andrée Authier
Maryam Bazargani
Yun Jen
Monique Lalonde
Guillaume Lemay
James Massie
Cat Tuong Nguyen
Robert Perreault
Nathalie Ratté

Recherche et rédaction

Mahamane Ibrahima
Emmanuelle Prairie
Natalia Gutierrez

Révision linguistique et mise en page

Marlène Ginard

Graphisme

Frédérique Arsenault Beauchamp

Notes

Dans ce document, l'emploi du masculin générique désigne aussi bien les femmes que les hommes et est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Ce document est disponible en ligne à la section publication du site Web :
www.santemontreal.qc.ca/professionnels/drsp/

© Gouvernement du Québec, 2020

ISBN 978-2-550-86093-8 (en ligne)

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS	5
INTRODUCTION	6
LA CONSOMMATION DE CANNABIS À MONTRÉAL.....	8
LA PRÉVALENCE	8
LA FRÉQUENCE DE CONSOMMATION DE CANNABIS.....	11
LES MODES DE CONSOMMATION DE CANNABIS	12
LES LIEUX DE CONSOMMATION DE CANNABIS.....	13
LES MOTIFS DE CONSOMMATION DE CANNABIS	14
LA COMBINAISON DU CANNABIS AVEC D’AUTRES SUBSTANCES.....	17
LA PERCEPTION DE LA SANTÉ MENTALE	18
LA PERCEPTION DES EFFETS DU CANNABIS SUR LA SANTÉ MENTALE	19
LA CONDUITE D’UN VÉHICULE APRÈS AVOIR CONSOMMÉ DU CANNABIS	20
ÊTRE PASSAGER D’UN VÉHICULE CONDUIT PAR UNE PERSONNE AYANT CONSOMMÉ DU CANNABIS	21
LE RISQUE DE CONSOMMATION PROBLÉMATIQUE SELON L’INDICATEUR ASSIST	22
LES NORMES SOCIALES ENTOURANT LE CANNABIS À MONTRÉAL	24
L’ACCEPTABILITÉ SOCIALE DE LA CONSOMMATION DE CERTAINES SUBSTANCES.....	24
LA PERCEPTION DU RISQUE DE CONSOMMER DU CANNABIS SUR LA SANTÉ.....	26
SYNTHÈSE ET CONCLUSION	27
BIBLIOGRAPHIE.....	31

Mot de la directrice

La consommation de cannabis n'est pas un phénomène nouveau dans la société québécoise. Toutefois, la légalisation de cette substance à des fins non thérapeutiques, le 17 octobre 2018, a permis à certains consommateurs de dévoiler leur consommation de cannabis et d'en discuter plus ouvertement avec leurs proches, ainsi qu'avec les professionnels de la santé. De ce fait, il est ainsi possible d'améliorer l'intervention de prévention et de réduction de ses méfaits tout en orientant plus efficacement les consommateurs problématiques vers les services appropriés.

La directrice régionale de santé publique compte parmi ses responsabilités celle de suivre et de faire connaître l'état de santé de la population sur son territoire. J'ai le plaisir de vous présenter ce fascicule qui dresse un premier portrait de la situation entourant la consommation de cannabis à Montréal avant sa légalisation.

L'Enquête québécoise sur le cannabis de 2018 offre pour la première fois des données détaillées sur l'usage du cannabis et les perceptions à l'égard de cette substance. Ce portrait servira donc de point de départ, non seulement pour suivre l'évolution de la consommation de cannabis, mais aussi et surtout pour orienter et renforcer les actions préventives afin de retarder l'initiation chez les jeunes, de prévenir la consommation problématique et de réduire les méfaits chez les adultes sur le territoire montréalais.

Ce portrait s'adresse aux autorités municipales, aux partenaires communautaires, scolaires ainsi qu'à ceux du réseau de la santé et des services sociaux.

La directrice régionale de santé publique,

A handwritten signature in black ink, reading 'Mylène Drouin'.

Mylène Drouin, M.D.

FAITS SAILLANTS

À MONTRÉAL, EN 2018, AVANT LA LÉGALISATION :

Consommation du cannabis au cours des 12 derniers mois chez les 15 ans et plus

- Environ 17 % ont consommé du cannabis au moins une fois dans la dernière année. Les jeunes adultes de 18-24 ans étant, proportionnellement, les plus nombreux à en consommer (38 %).
- Six consommateurs sur dix (62 %) ont rapporté consommer de manière occasionnelle (soit 3 jours/mois et moins).
- Les consommateurs ont majoritairement fait usage de cette substance pour des raisons de plaisir (95 %) ou pour des raisons de santé (60 %).
- 80 % des consommateurs de cannabis ont dit l'avoir combiné avec de l'alcool au moins une fois.
- Huit Montréalais sur dix (80 %) ont estimé que le cannabis nuit à la conduite automobile, mais un Montréalais sur dix (10 %) a déclaré avoir été passager dans un véhicule conduit par une personne ayant consommé du cannabis dans les deux heures qui précèdent.
- Près d'un consommateur de cannabis sur six (17 %) a affirmé avoir conduit un véhicule dans les deux heures suivant sa consommation, au cours des 12 derniers mois.

Perceptions et normes sociales

- La moitié des Montréalais (51 %) croient qu'il est socialement acceptable de consommer du cannabis à l'occasion, comparativement à 54 % pour le tabac et 88 % pour l'alcool.

INTRODUCTION

La consommation de cannabis n'est pas un phénomène nouveau, mais la légalisation récente de cette substance à des fins non thérapeutiques a mis le sujet en lumière. Bien que la grande majorité des consommateurs de cannabis ne vivent pas de problématique liée à leur consommation, celle-ci n'est pas non plus sans risque pour la santé, particulièrement chez les jeunes. La consommation de cannabis est notamment associée à des problèmes cognitifs, respiratoires et de santé mentale. Ceux-ci augmentent avec la fréquence de consommation et la concentration en tétrahydrocannabinol (THC) des produits, et varient selon les motifs et les pratiques de consommation.

Grâce à l'Enquête québécoise sur le cannabis (EQC, 2018) qui collige des données détaillées sur la consommation de cannabis au Québec, il est possible de dresser un portrait de la prévalence et des normes sociales relatives à cette substance avant sa légalisation. Ce changement social majeur modifiera certainement les pratiques de consommation et les perceptions sur le cannabis au fil des ans.

Ce document présente la situation qui ressort des résultats de l'Enquête pour la région de Montréal. Il est destiné aux décideurs et aux intervenants qui s'intéressent de près ou de loin à la question du cannabis à Montréal, qu'ils proviennent des milieux scolaires, communautaires, sanitaires ou municipaux. Il vise à fournir des données de base et à mieux orienter les actions préventives sur le territoire montréalais.

L'Enquête EQC 2018 en bref

L'Enquête québécoise sur le cannabis (EQC) a été réalisée de mars à juin 2018, auprès de 10 191 personnes de 15 ans et plus pour l'ensemble du Québec, pour le compte du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Cette enquête vise à établir la prévalence et les pratiques de consommation de cannabis avant l'entrée en vigueur de la légalisation du cannabis au Québec et au Canada, et à mesurer les perceptions et les normes sociales à l'égard de cette substance.

Les lecteurs qui désirent avoir plus de détails sur la méthodologie de l'EQC 2018 sont invités à consulter le site de l'ISQ :

<https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/cannabis-2018.html>).

Quelques aspects méthodologiques :

Pour ne pas alourdir les graphiques nous prenons les dispositions suivantes :

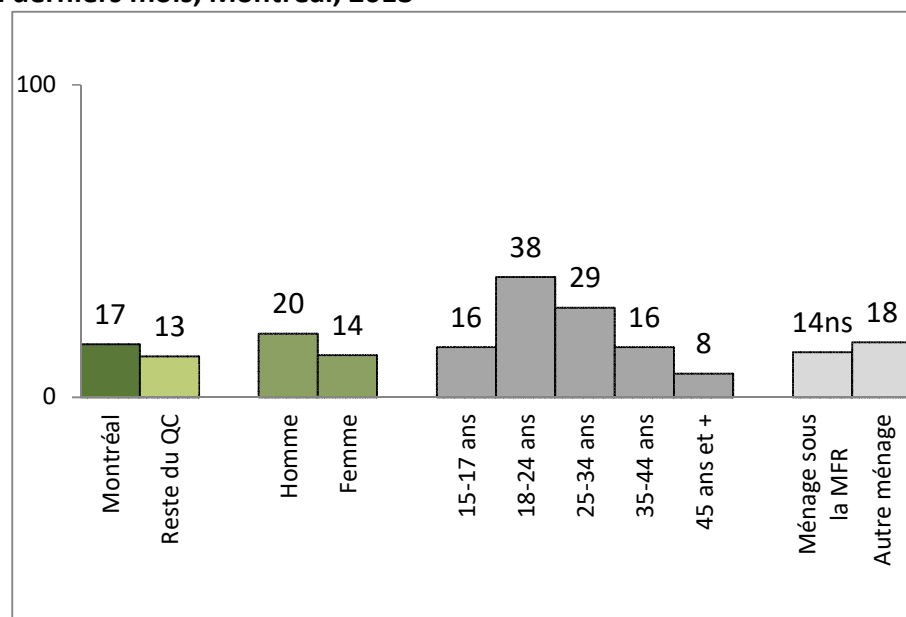
- S'il n'y a aucune indication, cela signifie que les valeurs sont significativement différentes entre elles au seuil de 5 %;
- S'il y a la mention «ns», cela signifie que la valeur n'est pas significativement différente de celle qui la succède, au seuil de 5 %.

LA CONSOMMATION DE CANNABIS À MONTRÉAL

La prévalence

- Au cours des 12 mois précédant l'enquête, environ un Montréalais sur six (17 %), de 15 ans et plus, a consommé du cannabis au moins une fois, comparativement à près d'un sur huit (13 %) pour le reste du Québec;
- Les hommes sont proportionnellement plus nombreux à consommer du cannabis que les femmes (20 % c. 14 %);
- La proportion de personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois est plus importante aux âges adultes. En effet, elle augmente entre 15 et 24 ans, passant de 16 % chez les moins de 18 ans à 38 % chez les 18-24 ans, puis baisse jusqu'à 8 % chez les 45 ans et plus;
- Les personnes vivant dans des ménages sous la mesure de faible revenu (MFR) ne sont pas statistiquement différentes des autres en terme de consommation de cannabis (Figure 1).

Figure 1 : Proportion (%) de la population ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Montréal, 2018



Source : EQC 2018, Compilation DRSP.

ns : différence non significative entre la valeur et celle qui la succède.

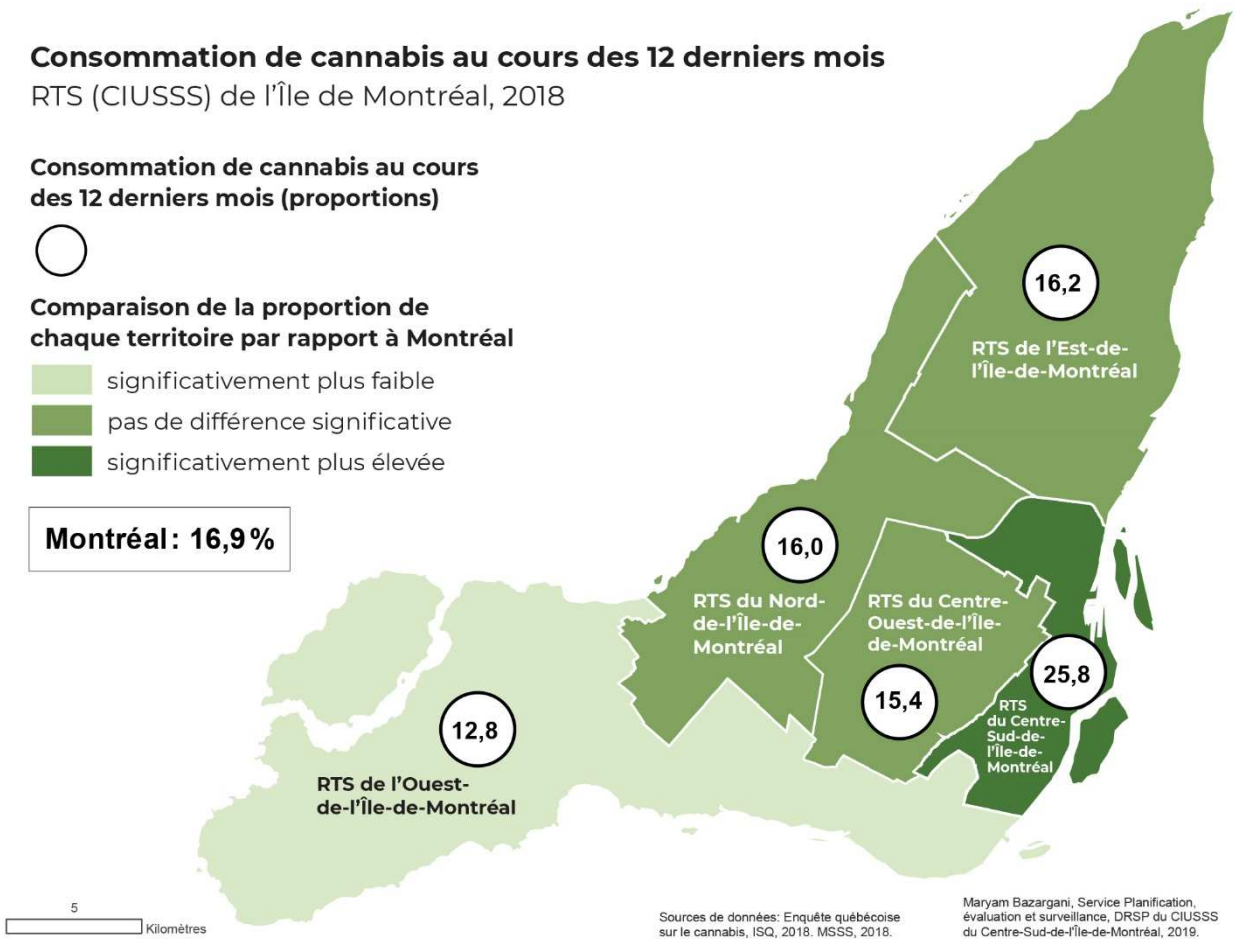
À savoir! Le 1^{er} novembre 2019, la Loi resserrant l'encadrement du cannabis a été sanctionnée. Cette loi hausse l'âge minimal requis pour acheter du cannabis, en posséder et accéder à un point de vente de cannabis à 21 ans.

Le tiers (33 %) des 18-20 ans ont consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois.

À partir de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi resserrant l'encadrement du cannabis, le 1^{er} janvier 2020, c'est une partie non négligeable des consommateurs qui seront exposés au marché illégal de cannabis. Lorsque les jeunes s'approvisionnent sur le marché illégal, ils s'exposent à davantage de risques, notamment à des substances non contrôlées, des taux de THC inconnus, un accès à d'autres drogues et un contact avec le crime organisé (Beauchesne 2017). Ils sont également privés des conseils du personnel qualifié de la Société québécoise du cannabis (SQDC) et il est possible que ces habitudes de consommation à risque se poursuivent après l'âge de 21 ans.

- La proportion de personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois varie de 13 % dans le CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal à 26 % dans celui du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Notons que seules ces deux valeurs sont statistiquement différentes de celles du reste de Montréal (Figure 2).

Figure 2 : Proportion (%) de la population ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, selon le territoire du CIUSSS, Montréal 2018



La fréquence de consommation de cannabis

À savoir! La mesure de la fréquence de consommation de cannabis estime la proportion de la population dans chacune des trois catégories suivantes : consommation à faible fréquence, consommation à fréquence modérée et consommation à fréquence élevée.

Une **fréquence faible** correspond à une consommation de cannabis de moins d'un jour par semaine (trois jours par mois ou moins) au cours de l'année précédant l'enquête.

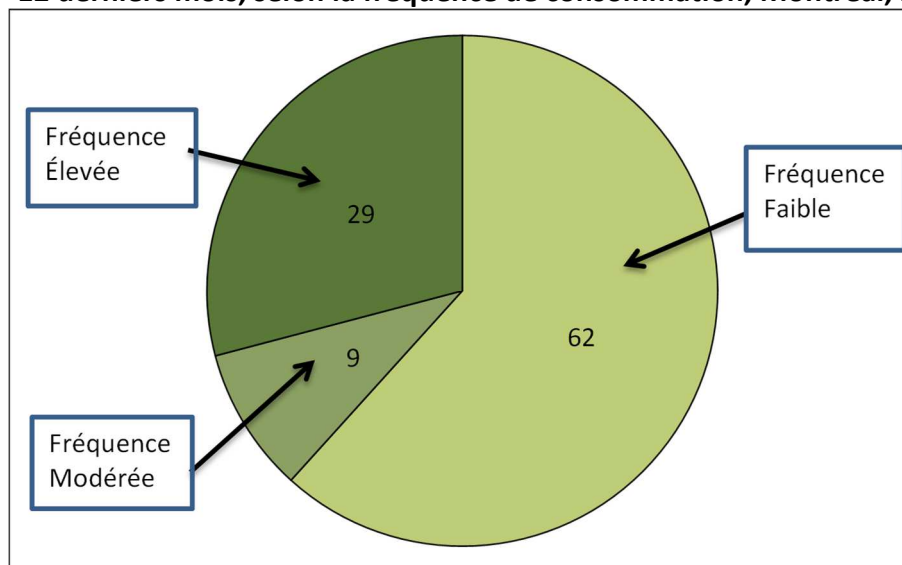
Une **fréquence modérée** correspond à une consommation de cannabis de un à deux jours par semaine au cours de l'année précédant l'enquête.

Une **fréquence élevée** correspond à une consommation de cannabis de trois jours ou plus par semaine au cours de l'année précédant l'enquête.

Parmi les consommateurs montréalais de cannabis au cours des 12 derniers mois :

- Une majorité, soit plus de six sur dix (62 %), a une fréquence de consommation faible, près de un sur dix présente une fréquence modérée (9 %) et près de trois sur dix (29 %), une fréquence élevée (Figure 3).

Figure 3 : Répartition (%) de la population ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, selon la fréquence de consommation, Montréal, 2018



Source : EQC 2018, Compilation DRSP.

Les modes de consommation de cannabis

À savoir! Le cannabis peut se consommer selon différents modes de consommation. Voici la définition du vapotage, de la vaporisation et du dabbing.

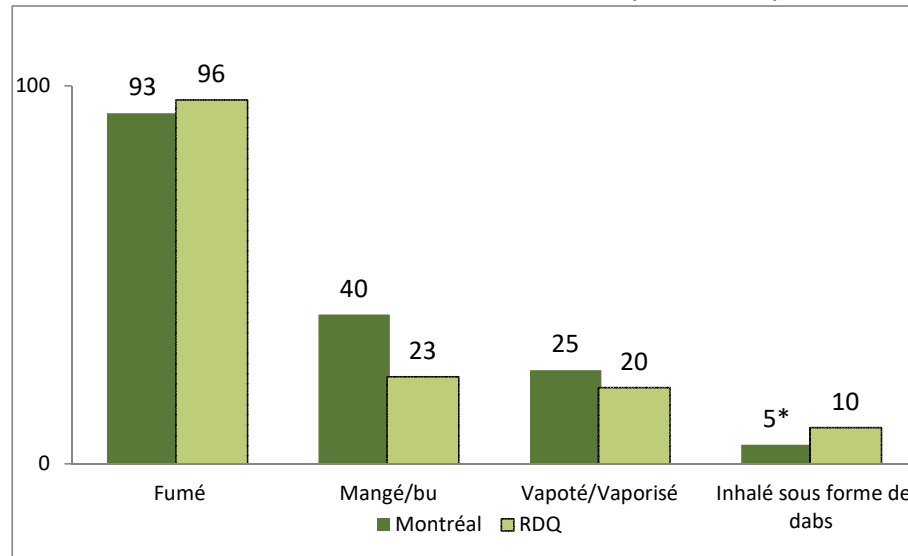
Le **vapotage** consiste à inhaler et à expirer un aérosol sous forme de e-liquide contenant du THC et/ou du CBD, des cannabinoïdes synthétiques (Spice, K2), des arômes ou autres substances générées par un dispositif de vapotage (ex. système électronique d'administration de nicotine (ENDS), cigarette électronique, cartouche, stylo, vapoteuse ou appareil similaire).

La **vaporisation** consiste à inhaler et à expirer un aérosol produit par le cannabis chauffé -cannabis séché (THC, CBD), extrait de cannabis liquide (huile)- sans l'ajout d'aucune autre substance.

Le **dabbing** consiste à inhaler de petites quantités d'extraits de cannabis à concentration élevée de THC ou CBD (ex. wax, shatter) chauffées à de très hautes températures par le biais d'une pipe à dab (dab rig) ou d'un autre dispositif adapté à cet usage. Ce mode de consommation est associé à davantage de risques pour la santé en raison de la haute teneur en THC des produits consommés.

- À Montréal, plus de neuf consommateurs sur dix (93 %) déclarent avoir consommé le cannabis en le fumant (dans un joint, une pipe à eau, une pipe ou un cigare) au moins une fois au cours de la dernière année; cette valeur est inférieure à celle du reste du Québec (96 %);
- Quatre consommateurs de cannabis sur dix (40 %) l'ont mangé (sous forme de brownies, gâteau, biscuit, bonbon, etc..) ou bu (sous forme de thé, boisson gazeuse, alcool ou autre) au moins une fois au cours de la dernière année; c'est plus que le reste du Québec (23 %);
- Le quart (25 %) des consommateurs déclarent avoir vaporisé ou vapoté du cannabis; cette valeur est supérieure à celle du reste du Québec (20 %);
- 5* % des consommateurs ont consommé du cannabis par inhalation sous forme de dabs; c'est moins que le reste du Québec (10 %) (Figure 4).

Figure 4 : Proportion (%) de la population ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois selon le mode de consommation, Montréal, 2018



Source : EQC 2018, Compilation DRSP.

* coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

Les lieux de consommation de cannabis

À savoir! Le cannabis peut se consommer à différents endroits. Voici la définition de résidence privée, lieu de loisir, lieu public extérieur, école ou travail.

Résidence privée correspond à l'intérieur et l'extérieur d'une résidence privée;

Lieu de loisir regroupe le lieu d'un concert, d'un événement sportif, d'un festival (etc.), un bar ou un restaurant;

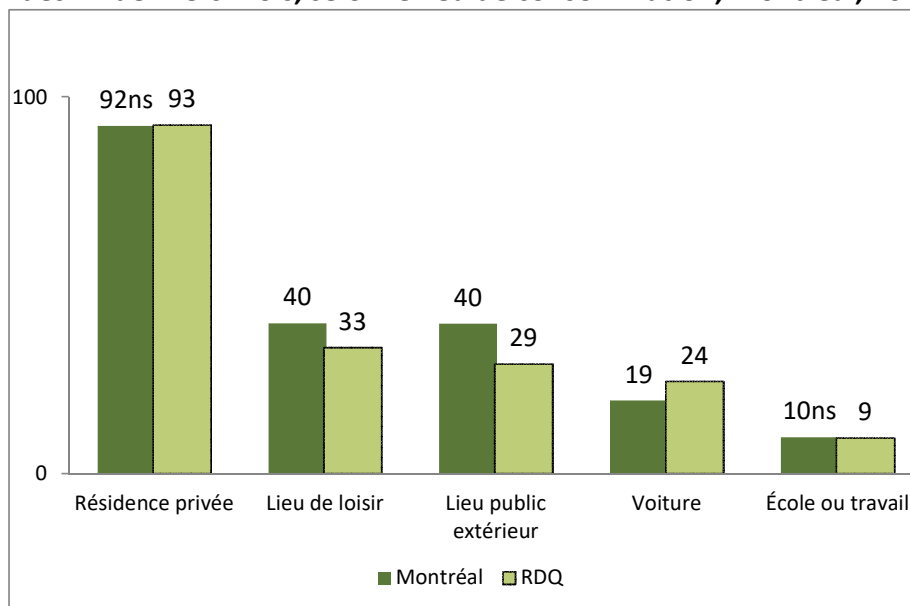
Lieu public extérieur est composé de parc, rue, ruelle, etc.;

École ou travail correspond à l'intérieur ou l'extérieur d'un établissement scolaire (école secondaire, Cégep, université) ou d'un lieu de travail.

- À Montréal, environ neuf consommateurs de cannabis sur dix (92 %) déclarent avoir consommé dans une résidence privée (à l'intérieur ou à l'extérieur) au cours des 12 derniers mois. Cette proportion n'est pas statistiquement différente de celle du reste du Québec (93 %);
- Environ, quatre consommateurs sur dix (40 %) ont consommé dans un lieu de loisir et la même proportion l'a fait dans un lieu public extérieur. Ces proportions sont plus élevées que celles du reste du Québec (33 % et 29 % respectivement);

- Près d'un consommateur sur cinq (19 %) a consommé dans une voiture. C'est moins que dans le reste du Québec (24 %);
- Il n'y pas de différence significative entre Montréal et le reste du Québec quant à la consommation à l'intérieur ou à l'extérieur d'un établissement scolaire ou un lieu de travail (Figure 5).

Figure 5 : Proportion (%) des consommateurs ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, selon le lieu de consommation, Montréal, 2018



Source : EQC 2018, Compilation DRSP.

ns : différence non significative entre la valeur et celle qui la succède.

Les motifs de consommation de cannabis

À savoir! La mesure des motifs de consommation de cannabis estime la proportion des consommateurs dans chacune de ces trois catégories : pour le plaisir, pour la santé ou pour d'autres raisons.

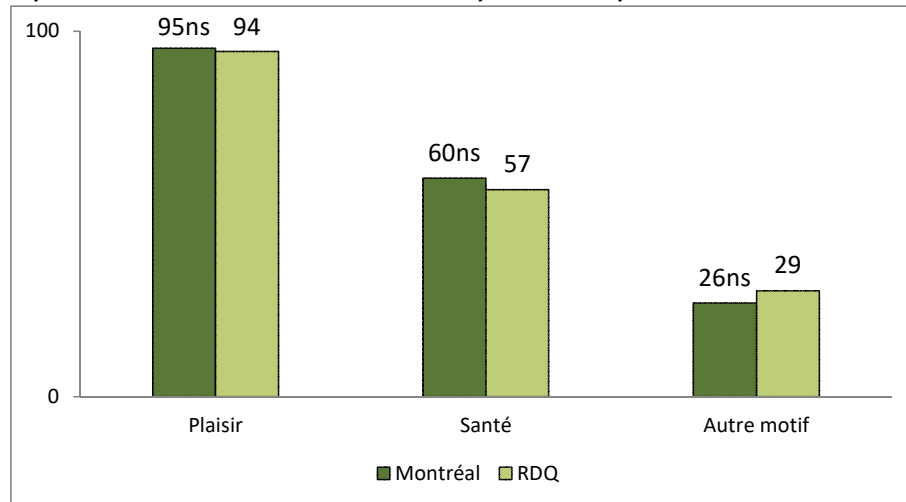
Une consommation **pour le plaisir** regroupe les items « Pour relaxer ou vous détendre », « Pour expérimenter ou voir ce que ça fait », « Pour vous sentir « buzzé » ou pour sentir un « high »;

Une consommation **pour la santé** regroupe les items « Pour traiter un problème de santé ou pour soulager des symptômes », « Pour vous aider avec votre sommeil », « Pour vous aider avec vos sentiments ou vos émotions »;

Une consommation **pour d'autres raisons** regroupe les items « Pour diminuer ou augmenter l'effet d'une autre drogue », « Parce que vous en aviez besoin ou vous êtes dépendant » et « Autre ».

- À Montréal, la majorité des consommateurs de cannabis (95 %) a fait usage de cette substance pour des raisons de plaisir, six sur dix (60 %) l'ont fait pour des raisons de santé et un peu plus du quart (26 %) pour d'autres raisons. Dans chacun des trois cas, il n'y a pas de différence significative entre Montréal et le reste du Québec (Figure 6).

Figure 6 : Proportion (%) des consommateurs de cannabis au cours des 12 derniers mois, selon le motif de consommation, Montréal, 2018

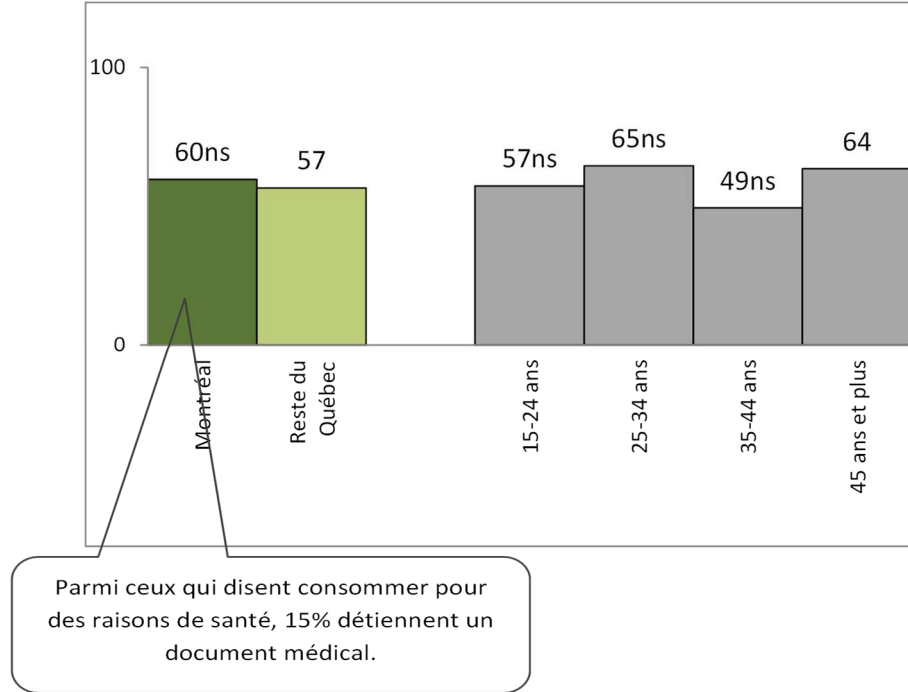


Source : EQC 2018, Compilation DRSP.

ns : différence non significative entre la valeur et celle qui la succède.

- En ce qui concerne la consommation de cannabis pour des raisons de santé, il n’y a aucune différence significative entre les différents groupes d’âge (Figure 7).

Figure 7 : Proportion (%) des consommateurs de cannabis qui ont consommé pour des raisons de santé au cours des 12 derniers mois, selon l’âge, Montréal, 2018



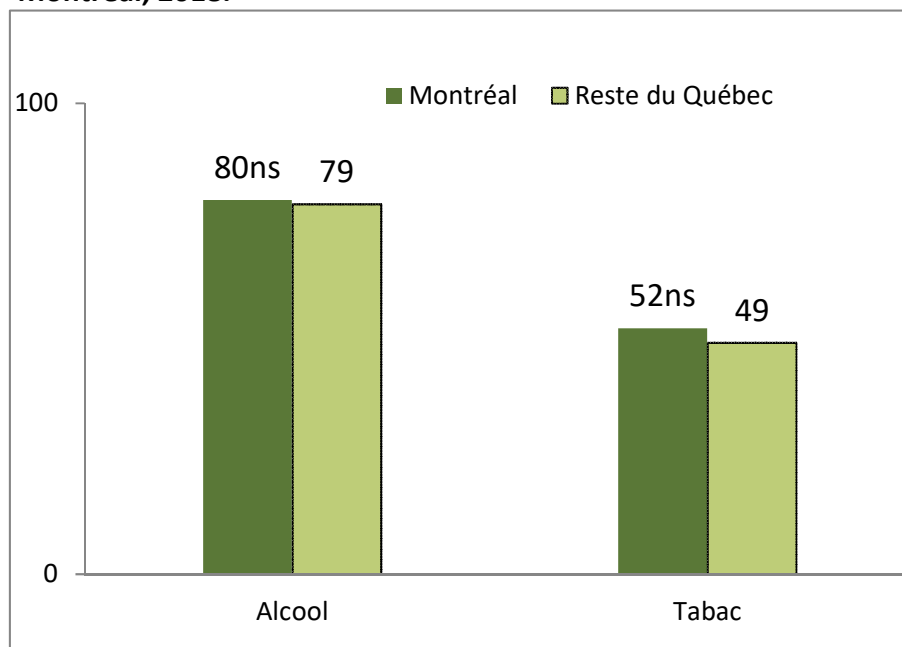
Source : EQC 2018, Compilation DRSP.

ns : différence non significative entre la valeur et celle qui la succède.

La combinaison du cannabis avec d'autres substances

- À Montréal, environ quatre consommateurs sur cinq (80 %) ont consommé de l'alcool en combinaison avec du cannabis au moins une fois dans les 12 derniers mois. Il n'y a pas de différence significative avec le reste du Québec.
- Plus de la moitié (52 %) des consommateurs de cannabis en ont consommé en combinaison avec du tabac. Il n'y a pas de différence significative avec le reste du Québec (Figure 8).

Figure 8 : Proportion (%) des consommateurs de cannabis qui l'ont combiné avec de l'alcool ou du tabac au moins une fois au cours des 12 derniers mois, Montréal, 2018.



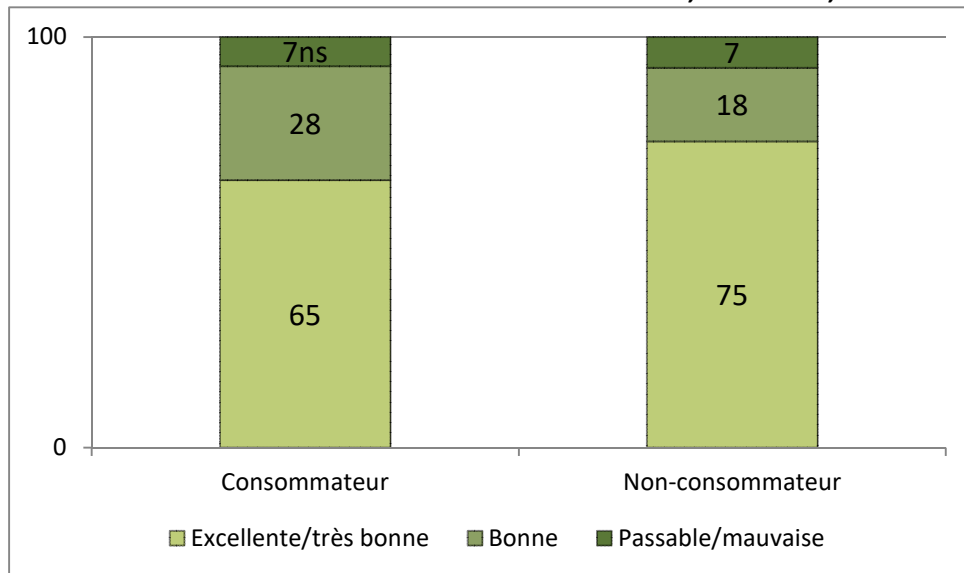
Source : EQC 2018, Compilation DRSP.

ns : différence non significative entre la valeur et celle qui la précède.

La perception de la santé mentale

- Un peu moins de deux tiers (65 %) des consommateurs considèrent leur santé mentale comme excellente ou très bonne, comparativement à trois quarts (75 %) des non-consommateurs;
- Il n’y a pas de différence significative entre les consommateurs et les non-consommateurs quant à la perception de la santé mentale comme passable ou mauvaise (Figure 9).

Figure 9 : Répartition (%) de la population selon la perception de sa santé mentale et le statut du consommateur des 12 derniers mois, Montréal, 2018



Source : EQC 2018, Compilation DRSP.

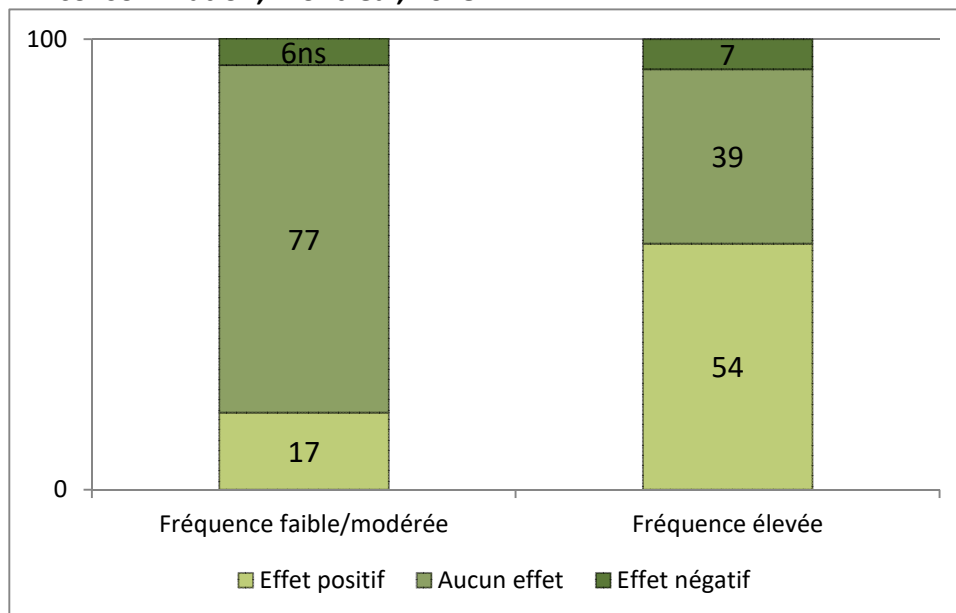
ns : différence non significative entre la valeur et celle qui lui correspond.

La perception des effets du cannabis sur la santé mentale

Les effets perçus du cannabis par les consommateurs sur leur santé mentale varient en fonction de leur fréquence de consommation (Figure 10).

- Moins d'un cinquième (17 %) des consommateurs ayant une fréquence faible/modérée de consommation de cannabis estiment que cette consommation a des effets positifs sur leur santé mentale; c'est plus de la moitié chez ceux qui ont une fréquence de consommation élevée (54 %);
- Environ huit consommateurs sur dix (77 %) ayant une fréquence faible/modérée de consommation ne perçoivent aucun effet associé à leur consommation de cannabis sur leur santé mentale; ce sont près de quatre sur dix (39 %) qui ont la même perception chez ceux qui ont une fréquence de consommation élevée;
- Il n'y a pas de différence significative selon la fréquence de consommation en ce qui concerne la perception négative des effets du cannabis sur la santé mentale (Figure 10).

Figure 10 : Répartition (%) des consommateurs de cannabis au cours des 12 derniers mois, selon la perception des effets sur la santé mentale et la fréquence de consommation, Montréal, 2018



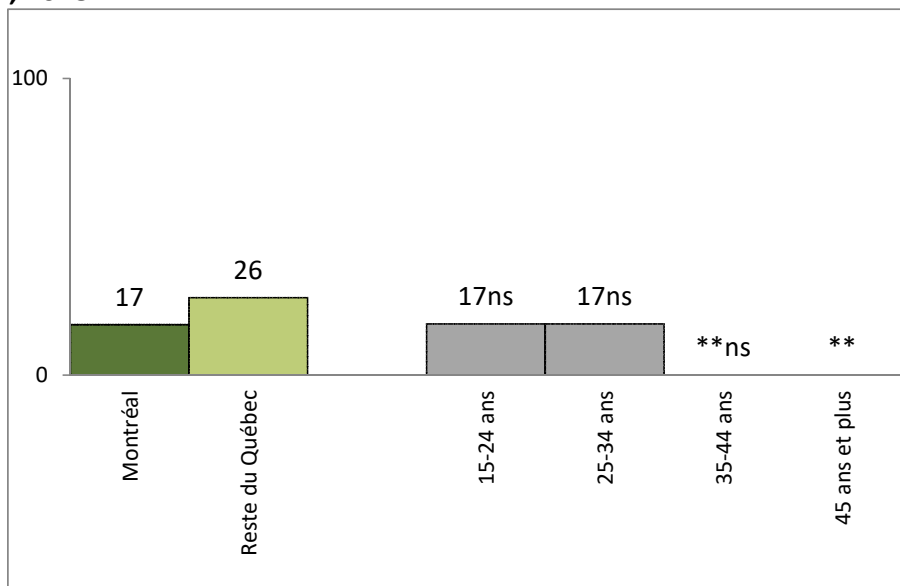
Source : EQC 2018, Compilation DRSP.

ns : différence non significative entre la valeur et celle qui lui correspond.

La conduite d'un véhicule après avoir consommé du cannabis

- À Montréal, près d'un consommateur de cannabis sur six (17 %) affirme avoir conduit un véhicule dans les deux heures suivant sa consommation, au cours des 12 derniers mois. Cette proportion est inférieure à celle du reste du Québec (26 %). Il n'y a pas de différence statistique entre les différents groupes d'âge (Figure 11).

Figure 11 : Proportion (%) de consommateurs de cannabis au cours des 12 derniers mois ayant conduit un véhicule dans les deux heures suivant la consommation, Montréal, 2018



** coefficient de variation est supérieur à 25 %. La valeur ne peut être diffusée.

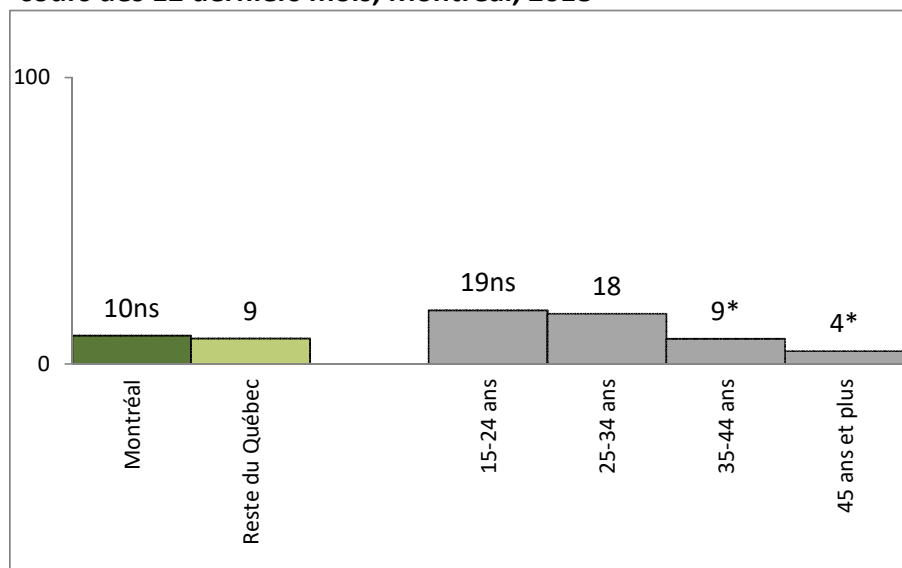
Source : EQC 2018, Compilation DRSP.

ns : différence non significative entre la valeur et celle qui la succède.

Être passager d'un véhicule conduit par une personne ayant consommé du cannabis

- Un Montréalais sur dix (10 %) a été passager dans un véhicule conduit par une personne ayant consommé du cannabis dans les deux heures précédentes. Il n'y a pas de différence significative avec le reste du Québec (9 %);
- Cette proportion diminue en fonction de l'âge, passant de 19 % chez les moins de 24 ans à 4* % chez les 45 ans et plus (Figure 12);

Figure 12 : Proportion (%) de la population ayant pris place dans un véhicule conduit par une personne ayant consommé du cannabis deux heures plus tôt, au cours des 12 derniers mois, Montréal, 2018



* coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

Source : EQC 2018, Compilation DRSP.

ns : différence non significative entre la valeur et celle qui la succède.

- Bien que huit Montréalais sur dix estiment que le cannabis nuit à la conduite, 40 % d'entre eux déclarent avoir conduit ou été passagers dans un véhicule conduit par une personne ayant consommé du cannabis dans les deux heures précédentes, au cours des 12 derniers mois (données non présentées).

Le risque de consommation problématique selon l'indicateur ASSIST

À savoir! L'indicateur ASSIST (Alcohol, Smoking and Substance Involvement Screening Test) permet d'évaluer le niveau de risque de consommation problématique et le niveau d'intervention recommandé. Ce risque varie notamment en fonction de la fréquence d'usage, des problèmes rencontrés, des manifestations d'inquiétudes provenant de l'entourage et des tentatives non concluantes visant à contrôler, réduire ou cesser de consommer. L'indice de consommation problématique ASSIST permet de classer les consommateurs de cannabis selon les trois niveaux de risque suivants :

Risque faible : regroupe les consommateurs qui ne présentent actuellement aucun problème associé à leur consommation et qui sont à moindre risque d'en développer dans la mesure où ils maintiennent leurs habitudes d'usage actuel. Aucune intervention n'est nécessaire, mis à part de la sensibilisation.

Risque modéré : regroupe les consommateurs qui présentent un risque modéré pour leur santé ou pour d'autres problèmes; certains les vivent actuellement. Le maintien des habitudes d'usage actuel pourrait engendrer d'autres problèmes, dont un potentiel trouble de l'usage. Une intervention brève est encouragée.

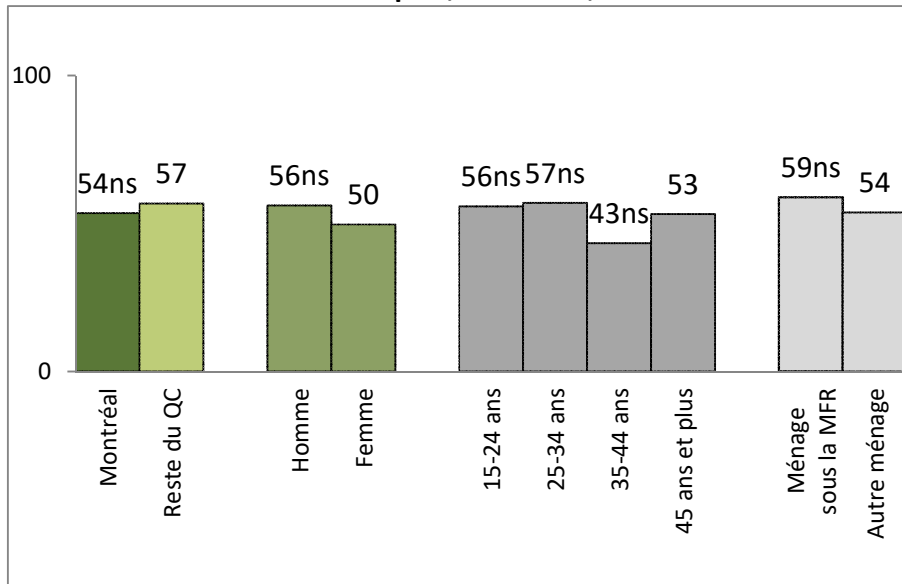
Risque élevé : regroupe les consommateurs qui présentent un risque élevé d'un trouble de l'usage de cannabis et ceux qui présentent déjà un trouble de l'usage de cannabis (abus et dépendance). Ces consommateurs vivent probablement aussi d'autres problèmes de santé ou de nature psychosociale, financiers ou légaux associés à leur consommation. Une intervention brève est recommandée afin d'encourager le patient à aller vers une évaluation clinique.

* WORLD HEALTH ORGANIZATION (2010). *The Alcohol, Smoking and Substance Involvement Screening Test (ASSIST) : manual for use in primary care*. Repéré à : www.apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/44320/9789241599382_eng.pdf

- À Montréal, un peu plus d'un consommateur de cannabis sur deux (54 %) court un risque modéré à élevé de consommation problématique selon l'indicateur ASSIST. Il faut savoir qu'en raison des très faibles effectifs associés au niveau « élevé », ces analyses reflètent principalement les personnes ayant un niveau de risque « modéré » de consommation problématique. Ces derniers ne se distinguent pas significativement de ceux du reste du Québec (57 %);

- Il n’y a pas de différences significatives entre les différents groupes d’âge, entre hommes et femmes, ni entre les ménages sous la mesure de faible revenu (MFR) et les autres ménages (Figure 13).

Figure 13 : Proportion (%) de consommateurs de cannabis au cours des 12 derniers mois courant un risque modéré et élevé de consommation problématique, selon certaines caractéristiques, Montréal, 2018



Source : EQC 2018, Compilation DRSP.

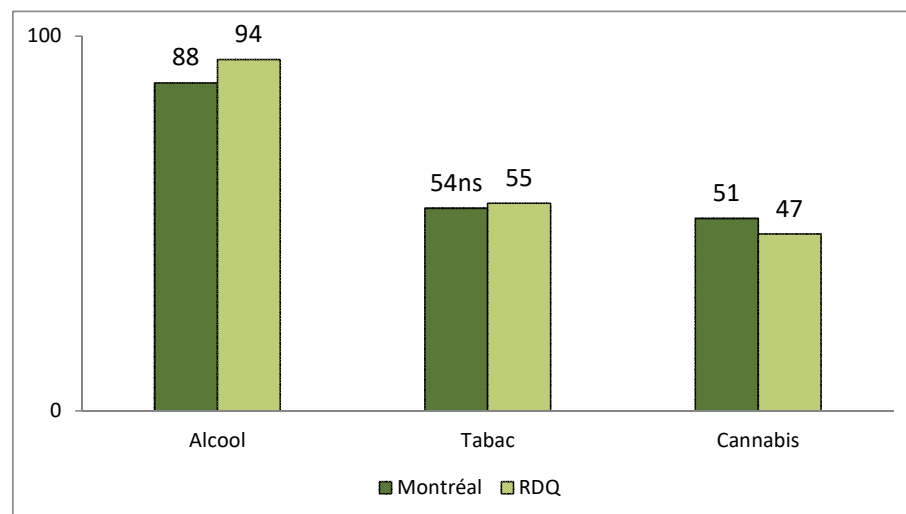
ns : différence non significative entre la valeur et celle qui la succède.

LES NORMES SOCIALES ENTOURANT LE CANNABIS À MONTRÉAL

L'acceptabilité sociale de la consommation de certaines substances

- À Montréal, près de neuf personnes sur dix (88 %) croient qu'il est socialement acceptable de consommer de l'alcool à l'occasion. Une proportion inférieure à celle du reste du Québec (94 %);
- En ce qui concerne le tabac, un peu plus d'une personne sur deux (54 %) estiment qu'il est socialement acceptable d'en fumer à l'occasion. Cette proportion n'est pas statistiquement différente de celle du reste du Québec;
- Pour ce qui est du cannabis¹, une personne sur deux (51 %) croit qu'il est socialement acceptable d'en consommer à l'occasion. Cette proportion est supérieure à celle du reste du Québec (47 %) (Figure 14).

Figure 14 : Proportion (%) de la population selon le niveau d'acceptabilité sociale de la consommation de certaines substances, Montréal, 2018



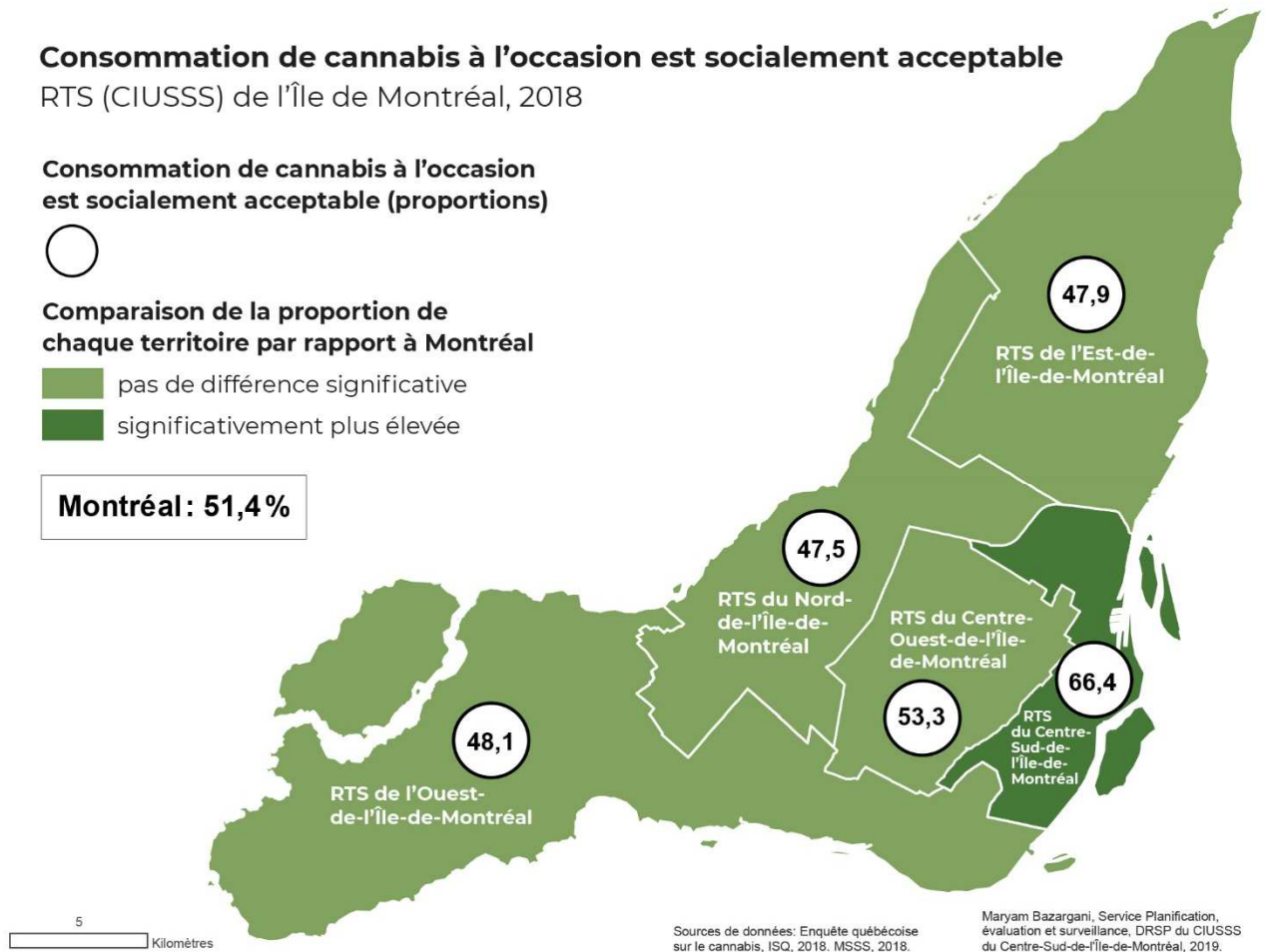
Source : EQC 2018, Compilation DRSP.

ns : différence non significative entre la valeur et celle qui la succède.

¹ À noter que la question de l'acceptabilité sociale du cannabis réfère à son usage non thérapeutique.

- La proportion de la population estimant que la consommation de cannabis à l'occasion est socialement acceptable varie de 48 % dans le CIUSSS de l'Est à 66 % dans celui du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal;
- Seul le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal présente une proportion statistiquement différente de celle du reste de Montréal (Figure 15).

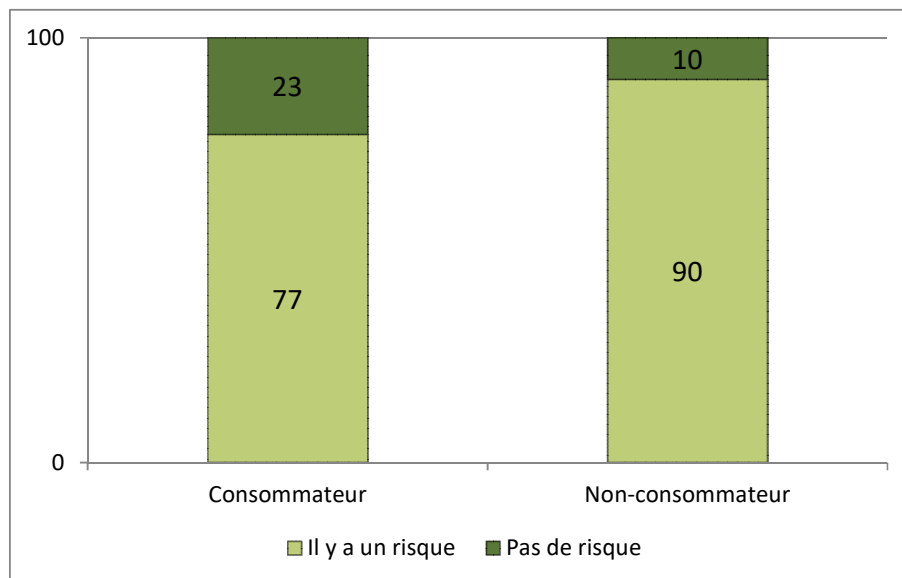
Figure 15 : Proportion (%) de la population estimant que la consommation de cannabis à l'occasion est socialement acceptable selon le territoire de CIUSSS, Montréal 2018



La perception du risque de consommer du cannabis sur la santé

- Parmi les consommateurs, environ le quart (23 %) estiment qu'il n'y a aucun risque associé à la consommation de cannabis, comparativement à un sur dix (10 %) parmi les non-consommateurs (Figure 16). Cette dernière proportion n'est pas statistiquement différente de celle du reste du Québec (donnée non présentée).

Figure 16 : Répartition de la population selon la perception du risque lié à la consommation de cannabis et le statut du consommateur au cours des 12 derniers mois, Montréal, 2018



Source : EQC 2018, Compilation DRSP.

ns : différence non significative entre la valeur et celle qui la succède.

SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Ce fascicule établit un premier portrait de la consommation de cannabis et des perceptions relatives à celle-ci pour la région de Montréal avant sa légalisation. L'*Enquête québécoise sur le cannabis* (EQC) sera répétée annuellement afin de suivre l'évolution des comportements et des normes sociales à l'égard du cannabis et ainsi adapter l'encadrement de cette substance si nécessaire. Les données riches et détaillées de l'Enquête québécoise sur le cannabis – 2018 permettent déjà d'orienter les actions prioritaires en matière de cannabis sur le territoire.

Consommation de cannabis à Montréal et normes sociales

Un premier constat consiste à rappeler que 17 % des Montréalais rapportent avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, comparativement à 13 % pour le reste du Québec. Comme décrite ailleurs au Canada, la consommation de cannabis est plus élevée dans les populations urbaines que dans les populations rurales (Rotermann, 2015).

Les jeunes adultes de 18-24 ans sont, proportionnellement, les plus nombreux à en avoir consommé (38 %). Compte tenu des modifications à la Loi encadrant le cannabis (hausse de l'âge légal à 21 ans), il sera important de suivre la consommation de cannabis au sein du groupe d'âge des 18-20 ans. Chez ces jeunes adultes, la prévalence de consommation de cannabis s'élève à 33 % avant la légalisation.

Avant la légalisation, environ un Montréalais sur deux (51 %) croit qu'il est socialement acceptable de consommer du cannabis. Les normes sociales évoluent dans le temps et le nouveau statut légal du cannabis influencera sûrement l'acceptabilité sociale de son usage, mais aussi les croyances quant à ses effets. La légalisation du cannabis risque de banaliser la substance, mais en même temps, elle représente une opportunité de sensibiliser les Montréalais aux méfaits possibles du cannabis en matière de santé. Quant aux adolescents, il importe de rappeler que la grande majorité (86 %) des élèves du secondaire du territoire n'a pas consommé de cannabis, et que cette consommation est à la baisse depuis 2010-2011 (DRSP, 2019). Afin de maintenir cette baisse de la consommation de cette substance, il est essentiel de poursuivre les actions de prévention (incluant celles qui visent à retarder l'initiation de la consommation) menées par les milieux scolaires, communautaires et du réseau de la santé.

Pratiques de consommation et leurs risques

Le risque de développer une consommation problématique dépend notamment des pratiques de consommation, de la puissance de la substance et des facteurs individuels (Fischer, 2017). Avoir un portrait détaillé des pratiques de consommation et les suivre dans le temps est primordial afin d'ajuster l'encadrement du cannabis, mais aussi les actions préventives déployées.

Parmi les consommateurs montréalais de cannabis, plus de six sur dix rapportent une **fréquence** faible de consommation. Il a été démontré qu'une consommation prolongée et fréquente augmente les risques de subir des conséquences négatives liées à la consommation (Fischer 2017). Prévenir une consommation fréquente et excessive de cannabis est une action à privilégier.

Plus de neuf consommateurs de cannabis sur dix rapportent le consommer en le fumant, bien que ce **mode de consommation** soit associé à davantage de risques pour la santé respiratoire. De plus, comparativement au reste du Québec, les consommateurs de Montréal sont, proportionnellement, plus nombreux à vapoter ou vaporiser ainsi qu'à manger ou à boire leur cannabis. Ainsi, la commercialisation des nouvelles catégories de produits sur le marché légal depuis janvier 2020 impose d'informer adéquatement les Montréalais quant aux risques pour la santé et la sécurité associés à chaque type de produits.

À Montréal, quatre consommateurs de cannabis sur cinq rapportent avoir consommé au moins une fois dans l'année précédant l'enquête, en combinaison avec de l'alcool. Les risques associés à la **combinaison du cannabis avec de l'alcool** et l'ampleur du phénomène incitent à la prudence. La consommation conjointe d'alcool et de cannabis a pour effet d'augmenter les effets psychoactifs à court terme de l'une et l'autre des substances. Il peut en résulter une augmentation des intoxications aiguës ainsi que des risques associés à la conduite avec facultés affaiblies. Les efforts de prévention visant à éduquer les consommateurs sur les risques de la polyconsommation sont hautement importants.

De plus, les données indiquent qu'une majorité de Montréalais savent que le cannabis nuit à la conduite d'un véhicule (80 %), mais choisissent tout de même d'opter pour un comportement risqué (40 %), soit en conduisant eux-mêmes ou en étant passagers dans un véhicule conduit par une personne ayant consommé. Il serait ainsi nécessaire de comprendre les possibles barrières d'adoption de comportements plus sécuritaires et

d'explorer les meilleures façons de les inciter à opter pour un autre mode de transport dans le cas de **facultés affaiblies**.

Motifs de consommation

Les motifs de consommation du cannabis constituent également une bonne base pour discuter de l'usage et orienter l'intervention. En effet, consommer du cannabis pour des raisons de plaisir n'implique pas les mêmes risques que pour des raisons de santé ou d'automédication. Parmi les consommateurs de cannabis à Montréal, 60 % rapportent consommer pour des raisons de santé, mais seulement 15 % d'entre eux ont une ordonnance de cannabis à des fins médicales. Ainsi, il importe d'examiner les raisons sous-jacentes à la consommation de cannabis, telles que l'état de santé mentale par exemple. Les consommateurs de cannabis sont moins nombreux à percevoir comme très bon ou excellent leur état de santé mentale, comparativement aux non-consommateurs. Aussi, plus de la moitié (55 %) des consommateurs de cannabis à fréquence élevée rapportent que le cannabis a des effets positifs sur leur santé mentale. Ces données soulèvent le lien étroit entre la -consommation de cannabis et la santé mentale. Il faut explorer davantage les motivations de consommation et soutenir ceux qui consomment pour réduire leurs problèmes de santé mentale. Chez les personnes qui choisissent le cannabis comme moyen d'automédication, ce choix s'explique-t-il, par exemple, en raison des difficultés d'accès aux services ou en raison de la stigmatisation liée aux problèmes de santé mentale ?

Recherche

Les multiples questions que soulèvent ces données d'enquête soulignent l'importance de la recherche pour mieux comprendre les consommateurs de cannabis. Il s'agit d'une population très hétérogène, sans profil unique, qui demande de faire appel à des moyens d'intervention multiples et diversifiés, qui vont de la promotion de la santé à la réduction des méfaits, en mettant l'accent sur la prévention.

Recommandations

1. Informer et sensibiliser les Montréalais aux effets de la consommation du cannabis sur la santé;
2. Poursuivre les actions préventives visant les jeunes, déployées par l'ensemble des partenaires de la DRSP, soit les milieux scolaires, communautaires et du réseau de la santé;
3. Chez les consommateurs, favoriser l'adoption de pratiques de consommation à moindre risque;
4. Explorer davantage les motivations de consommation et soutenir ceux qui consomment pour des raisons de santé;
5. Favoriser la recherche pour, notamment, mieux décrire les différents profils de consommateurs de cannabis afin d'adapter et cibler les interventions.

BIBLIOGRAPHIE

AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA. (2018). *Prévenir la consommation problématique de substances chez les jeunes*. Rapport de l'administratrice en chef de la santé publique sur l'état de santé au Canada 2018. Repéré au : www.canada.ca/fr/sante-publique/organisation/publications/rapports-etat-sante-publique-canada-administrateur-chef-sante-publique/2018-prevenir-consommation-problematqie-substance-jeunes.html

BEAUCHESNE, Line (2007). « Une légalisation des drogues inscrites en promotion de la santé : les conditions ». *Conduites addictives et crimes*, vol. 40 n°1, p. 135-154.

DIRECTION RÉGIONALE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL. (2019). *Consommation d'alcool et de drogues chez les élèves du secondaire à Montréal : quelques données de l'EQSJS – Évolution de 2010-2011 à 2016-2017*.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. (2019). Cahier technique pour le fichier maître. Enquête québécoise sur le cannabis 2018. Mars. 212 pages.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DE QUÉBEC. (2019). *La consommation de cannabis et les perceptions des Québécois : Un portrait pré-légalisation*. Enquête québécoise sur le cannabis 2018. 110 pages.

FISCHER, Benedikt et collab. (2017). "Lower-Risk Cannabis Use Guidelines: A Comprehensive Update of Evidence and Recommendations", *American Journal of Public Health*, vol. n° 8, pp. e1-e12.

ROTERMANN, Michelle et LANGLOIS, Kellie. (2015). *Prévalence et corrélats de la consommation de marijuana au Canada, 2012*. Repéré au : www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2015004/article/14158-fra.htm

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal**

Québec 